



L'ABORD SPIRITUEL DE LA MORT  
PRÉPARATION À « L'ULTIME VOYAGE »

## EUTHANASIE & ISLAM

Par le Dr. Dalil BOUBAKEUR

Recteur de l'Institut Musulman  
de la Mosquée de Paris

Lille, 28 Avril 1999

La genèse nous enseigne qu'Adam et Ève expulsés du Paradis d'Eden furent condamnés à subir la condition humaine sur terre. Leur existence et celle de leurs descendants devaient se gagner au prix du labeur, de la souffrance et surtout de l'épreuve de la Mort.

Il y a 100 000 ans (cent mille ans) les Hommes de Néandertal enterraient leurs morts en les oignant de terre rouge manifestant une croyance religieuse dans un au-delà, après la vie.

« Toute âme goûtera la mort » dit le Coran qui fait de la vie ici-bas un « divertissement, un jeu absurde, alors que la Plénitude de la vie est dans l'Au-delà » (Coran 29-64). Le concept de la Résurrection et du Jugement des actes domine toute la vie du croyant et conditionne sa préparation à la Mort.

C'est Dieu qui donne la vie, c'est Lui qui fixe son terme (Ajal) par un décret ++++ en un moment que nul ne peut ni avancer ni reculer. C'est le terme qui est attendu par le croyant qui place sa soumission confiante au décret de Dieu qui lui inspire crainte, mais aussi attente et espérance. La mort est une rupture, mais en même temps, par la grâce de Dieu, elle devient un passage et une continuité. Elle marque un nouveau départ, une ascèse vers la transcendance et donc un recommencement.

Le grand mystique Djelal Eddine Rûmi (1207-1284), fondateur de l'ordre des Derviches Tourneurs de Konya en Turquie, nous indique dans son poème grandiose (Coulliyyat al Methnewi = Traité poétique en doublets) : la compare à l'accouchement de l'âme du corps identique à une renaissance.

*« Vraiment nous entrerons tous en Dieu, la vie ici-bas est une lente gestation, de même que du ventre des mères s'accouche le corps de l'enfant, de même s'accouchera l'âme du corps au moment de la mort... ».*

À ce sujet la Tradition rapporte que l'Envoyé de Dieu (SAWS) a dit : « *La création de chacun de vous s'opère dans le ventre de sa mère pendant quarante jours ; la matière se transforme en sang coagulé pendant un temps égal ; puis, pendant un temps encore égal, elle devient un morceau de chair. Après cela, Dieu lui envoie un ange avec quatre mots. L'ange inscrit les œuvres (du futur être), la date de sa mort, sa fortune ; il inscrit ses qualités et défauts, puis il lui insuffle l'âme et le sexe.* »

Une autre Tradition : l'ange indique le sexe, les qualités, ses œuvres, la date de sa mort : d'après Anas-ben-Mâlik, le Prophète a dit : « *Dieu a confié le contenu des utérus à un ange.* »

C'est pourquoi la prière mortuaire comporte les glorifications de Dieu, qu'on l'a refait au 40<sup>e</sup> jour de la mort, lorsque l'âme quitte définitivement la Tombe après avoir subi un premier interrogatoire.

L'idée de mort rejaillit sur les conceptions de la vie dans l'Islam. En effet à la dualité antéislamique du corps et de l'âme en honneur dans l'antiquité et le paganisme arabe, la vie selon la nouvelle représentation de l'Islam va trouver sa source en deux principes distincts :

- L'un appelé « **nafs** » qui a le sens du « moi » permanent, conscient et biologique,
- L'autre appelé « **ruh** » qui est l'esprit ou le principe de vie qui procède de Dieu et est insufflé par Lui dans la matière.

Dieu est source de vie. La vie est un Don de Dieu, et, par conséquent un dépôt sacré auquel nulle atteinte sur soi-même ou sur autrui ne peut être portée. C'est ainsi que l'homicide, le suicide sont strictement réprouvés et interdits par la loi musulmane (Shari'a) de même **l'Euthanasie**.

« *C'est Dieu qui donne la vie, c'est Dieu qui la retire* ».

La mort - « **mawt** » en arabe est plus exactement le concept biologique de ce qui est définitivement inanimé dans l'humain, l'animal, le végétal. Un autre terme plus précisément appliqué à l'homme est le mot « **Wafat** » qui signifie l'accomplissement d'une vie humaine. Le verbe « tawaffâ » exprime la manière dont Dieu mène à sa fin la période prédéterminée de l'existence d'un être humain qu'il rappelle auprès de Lui. De là l'emploi de ce verbe au passif « tawaffia » : il a été mis fin par Dieu à son terme = il est mort.

En arabe moderne le mot wafat est davantage employé comme un euphémisme de mort, terme fort de même que « Décès » en français est préféré à « mort »...

Coran III-27 : « Tu fais sortir le vivant du mort et le mort du vivant... » ici la vie et la mort participent d'un cycle mystérieux qui, pour la mystique musulmane, est de nature plus spirituelle que biologique : le vivant est l'être qui vit pleinement sa foi de par la grâce divine ; la mort absolue c'est l'homme qui meurt sans Dieu (Tabari).

Ainsi pour l'Islam (comme pour le christianisme) la Loi de Dieu est une **Loi de Vie**, d'éveil permanent de l'âme et la mort ne peut être appliquée à un être humain sans violer cette Loi, particulièrement dans le cas de **l'Euthanasie** où l'homme ne peut se substituer à Dieu pour faire avancer ou reculer le Décret de Mort.

La mort/accomplissement est l'ouverture sur une autre vie, la vraie vie du croyant.

Mais si l'âme est immortelle, les **corps** seront aussi appelés à la Résurrection et témoigneront des âmes.

Il est dit en effet : « *les corps parleront et diront c'est Dieu qui nous fait parler lui qui fait parler toute chose* »... (Coran 41-20, 21).

Aussi les soins, l'hygiène, la prévention des maladies du corps (ou de l'esprit) prennent une importance majeure dans la vie du croyant et les rites de purification sont vécus comme des exigences de la Foi. Ablutions avant les prières et préparatifs mortuaires sont codifiés avec une extrême minutie.

Durant son agonie le musulman est moins angoissé par l'imminence de la mort que par le risque de mourir seul, isolé. L'assistance d'un religieux (Imam) n'est pas expressément requise. Mais celle d'un parent ou musulman informé des rites est une exigence de la vie communautaire. Aucun musulman ne doit mourir sans une présence religieuse.

L'accompagnement du mourant permet, dans l'Islam, l'usage sans limites de toutes les ressources de la médecine. Les soins palliatifs en particulier dans le domaine de la douleur rendent, selon la formule classique, tout ce qui est illicite, licite. Opiacés, substances dérivées d'animaux interdits, alcool, etc. ; deviennent permis s'ils entrent dans le cas d'une urgence ou d'une nécessité extrême.

Le principe de dignité du corps humain, s'il exclut toute mutilation ou acte attentatoire à cette dignité, exige a contrario de préparer avec le maximum d'attentions le mourant à son ultime voyage. Cette préparation est au moins d'un triple domaine :

- Psycho affective qui privilégie le rôle de la famille et de l'environnement
- Médical : d'une médecine attentive, sage et responsable de chaque instant du mourant. Tout doit être tenté pour sauver la vie si possible et, en tout cas, de réduire une douleur
- Spirituel : le croyant mourant réduit le champ de sa vision du monde vers une perspective beaucoup plus lointaine et pour certains : inconnue — ces instants sont des moments de spiritualisation, et, identitairement, de reconstituer une croyance.

Le Prophète de l'Islam (SAWS) attribuait une grande importance méritoire aux derniers instants vécus sur terre. La dernière pensée doit être confiante et se tourner vers Dieu. C'est pourquoi le mourant doit être aidé par un musulman qui lui fait répéter ou entendre s'il ne peut parler, la formule de la Shahada, l'attestation de la Foi.

En somme la mort survient comme un décret de Dieu par avance accepté, en un moment qui ne dépend que de Dieu et dans un climat de dignité, de sobriété conforme à la Foi en la vie future.

Ceci tranche avec les anciennes traditions arabes avant l'Islam où cris et lamentations convenaient à une conception très différente de la mort. L'Islam au contraire demande calme et respect du défunt sans manifestations exagérées de l'affliction. Le Prophète de l'Islam (SAWS) a reconnu n'avoir pu empêcher une larme couler de son œil sur la mort de l'unique fils (Ibrahim) qu'il perdit en bas âge.

Dans le soutien indispensable à la famille, un personnel soignant doit nécessairement produire un sentiment reconfortant de confiance absolue à assumer ces instants d'attente angoissée et

d'expérience pénible. Douceur, compétence et compréhension sont parmi les qualités requises et escomptées dans ce personnel qui doit être, ou ne le dira jamais assez : formé et spécialisé.

**L'Euthanasie** est interdite dans la Loi Divine qui est une Loi de vie est condamnée dans l'Islam.

Coran V-32 : « *Quiconque tue une vie... »*

Coran VI-151 : « *Ne détruisez pas une vie qu'Allah a rendu sacrée »*

Au contraire l'assistance médicale et spirituelle du mourant fera entrer celui-ci au maximum possible de son éveil à la foi comme un véritable vivant dans la mort.

Aux confins de la vie et de la mort la science médicale, ne peut qu'accomplir le dessein de Dieu, mais ne peut ni reculer ni avancer un terme inéluctable. Force est d'avouer notre ignorance dans ces limites du connaissable.

Le devoir du médecin, est d'assister, de soulager et de compatir à la souffrance d'un patient, notamment dans ces états extrêmes et vacillants où la vie lutte contre la mort.

Les éléments de cette lutte sont de nature complexe, autant physiologiques que psychologiques et spirituels. Il n'est plus supportable pour personne et encore moins pour les familles de laisser un agonisant à ses douleurs physiques ni à ses souffrances morales. Les soins à domicile étaient une première tentative de prise en charge médicalisée des symptômes et du cheminement psychique du malade à la fin de sa vie.

Cependant, il est apparu qu'une telle prise en charge, pour qu'elle soit valable, nécessitait une structuration à multiples intervenants : médecins, spécialistes divers, biologistes, infirmiers sans compter un appareillage sophistiqué de surveillance permanente, sans compter la formation indispensable de tels personnels. Ceci pour la partie médicale.

Parallèlement la présence familiale devait s'intégrer dans ce système et des conditions nouvelles ont vite dû nécessiter l'organisation rationnelle d'unités de soins palliatifs.

C'est en France qu'une première approche de la fin de vie s'est illustrée par la fondation en 1963 de la Société de Thanatologie de langue Française qui fût l'œuvre du Pr. Marois et du R.P. Riquet à la Faculté de Médecine de Paris.

Ses travaux s'ouvrirent sur la destinée des morts dans la cité par une approche réaliste de l'urbanisation qui menaçait de gigantisme ou de manque de place les cimetières des grandes villes compte tenu de l'abandon relatif des cimetières de campagne.

En Amérique Elisabeth Kübler-Ross s'attacha à réfléchir et analyser les instants de fin de vie et leur mystère dans son étude « on Death And Dying ».

Elle concluait son œuvre ainsi :

*« En dernière analyse c'est notre conception de la mort qui détermine les réponses que nous faisons à toutes les questions que nous pose la vie. De là donc, la nécessité de nous préparer à mourir ».*

Cette « approche globale » remonte aussi aux travaux de Cicely Saunders à Londres, puis au Canada, aux USA... et elle a vite montré son étendue, mais aussi ses limites. Si en effet elle a dû largement se positionner aux stades précoces d'apparition des symptômes de mort, elle a démontré que cette prise en charge nécessitait une infrastructure polyvalente qui allait bouleverser bien des attitudes médicales, techniques, voire économiques, et que le complément spirituel et indispensable dans l'accomplissement de fin de vie.

En Occident, en effet, 70 % des décès ont lieu aujourd'hui à l'hôpital. L'attitude purement techniciste du médecin aboutissant à des soins qui dépersonnalisent le malade, dans un acharnement thérapeutique sans espoir rompant toute relation médecin-malade est hors de mise aujourd'hui.

Par ailleurs l'Euthanasie est religieusement interdite et moralement insoutenable. Aucune religion, et l'Islam encore moins, ne s'associeront à de tels concepts : Porter la mort à un patient ou hâter sa fin est une attitude condamnée par la morale et la religion.

Le Médecin arabe Hunayn Ibn Ishaq, élève du grand médecin Al Maswaihi (le Mésué médiéval) proclama :

« Ma science ne porte que sur les substances bénéfiques ; je n'en ai pas étudié d'autres. Je refuse de préparer un poison mortel en raison de la religion qui m'enseigne qu'il faut faire du bien à son prochain et à plus forte raison à ses proches. Quant à ma profession, elle a été instituée pour le plus grand bénéfice de l'humanité dans le but exclusif de guérir et de soulager.

En outre, comme tous les médecins, j'ai juré de ne donner à personne de substance mortelle ».

Ce 1<sup>er</sup> serment médical arabe après Hippocrate replace l'éthique bio-médicale dans ce qui allait devenir le rayonnement médical Arabe de Bagdad, dès le Khalife AL MOUKTADIR, des Écoles d'Ispahan avec Avicenne, du Caire, de Kairouan (ISHAQ IBN IMRAN 907) de Cordoue (Maïmonide, Averroes, Abulcassim), etc. Ces bases éthiques fondatrices de l'esprit véritablement scientifique en Terre d'Islam maintiennent jusqu'à nos jours le principe de la connaissance qui alliant la Foi éclairée la science, a permis cette démarche consciente et responsable qui laissa s'épanouir notre civilisation.

Dans les sociétés religieuses, et chez les musulmans en particulier, la proximité de la mort est entourée d'une présence affective de l'environnement familial qui manifeste sa sollicitude et ses soins dans ces instants solennels, ritualisés.

La religion s'y manifeste par l'invocation divine, la Chahada qu'on fait répéter sans cesse par le mourant ainsi que la récitation de quelques versets coraniques particulièrement la sourate Ya-sin si l'agonie se prolonge. Ya-sin 36-12 : « *C'est nous qui ressuscitons les morts et écrivons ce qu'ils ont fait pour l'au-delà ainsi que les conséquences de leurs actes...* »

D'autres sourates et versets coraniques sont récités (V. du Trône...) afin de donner à ces instants toute leur solennité et spiritualiser ces derniers instants afin de diminuer l'angoisse et fortifier le mourant dans sa foi vers l'au-delà. Coran 55-26-27 : « *Tout périt sauf sa face...* »

KULLA MEN 'ALEIHA FANIN...  
WA YEBQA WAJ-HU RABBIKA

C'est ainsi qu'il apparaît fondamental d'associer familles, médecins et religion dans les soins terminaux. L'angoisse tout autant que la douleur doit être prise en considération par des recours appropriés. Améliorer le cadre de vie, la communication c'est veiller au statut du mourant en tant que personne humaine dans le respect de sa dignité, de son identité. L'accomplissement du mourant demeure une attention vigilante, une disponibilité permanente et un tact redoublé si la personne est lucide. Solidarité et soutien doivent s'exprimer à chaque demande.

***Coran S. 39-42 : "Dieu reçoit les âmes au moment de leur mort ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. Il retient celles à qui Il a décrété la mort, tandis qu'Il renvoie les autres jusqu'à un terme fixé. Il y a certainement là des preuves pour des gens qui réfléchissent".***

L'Assistance religieuse :

La conception du terme de la vie par le musulman est faite d'une intense méditation sur le sens de la vie terrestre, d'un stoïcisme calme et soumis à l'abandon de la vie ce à quoi le croyant se prépare durant tout son parcours terrestre.

En effet, toute la vie du croyant musulman est une longue préparation à la vie future, et la mort n'est envisagée que comme un passage nécessaire, obligé vers un au-delà qui est une promesse, et une espérance, de jugement et de rétribution.

Dans le Coran il est indiqué que la vie future est "meilleure" que celle d'ici-bas », de plus la vie terrestre est présentée comme un mirage éphémère par rapport à la vraie vie qui est celle de l'au-delà ; le musulman croyant l'envisage donc avec confiance, soumission à cette Loi voulue par Dieu doit perdre de ce fait son caractère dramatique, pénible et insupportable pour le désespéré. La formation des équipes de soins palliatifs doit donc se familiariser avec la représentation de la mort chez le musulman : ce passage naturel d'une vie dans l'autre (bien meilleure) est promesse de miséricorde divine selon le verset coranique :

***Al Fajr 89-28 : "Ô toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur satisfaite et agréée, Entre donc parmi mes serviteurs, Entre dans mon Paradis".***

L'entourage d'un mourant doit fortifier l'âme inquiète et l'angoisse perceptible du patient en l'assistant, en le traitant avec humanité et en considérant que les nécessités biologiques de son organisme ne doivent en aucun cas être négligées. Soins, hygiène corporelle, soutien psychologique, rappel discret et par allusion de ses principes religieux sont destinés à préparer le mourant à une fin humainement supportable et spirituellement expliquée. Dans ce sens, les soins palliatifs sont : un devoir suprême du médecin et du personnel soignant, car la perception spirituelle et sensitive de son environnement par le patient doit être une préoccupation constante primordiale.

Le droit du mourant est avant tout un droit au respect de ses derniers instants. L'Islam leur accorde une extrême importance et tout musulman se prépare à les affronter par une connaissance intuitive de

ce qu'il aura à faire : en premier lieu, il se soumet et se recommande à la volonté divine et à sa miséricorde.

Dieu seul peut pardonner et le bilan de la vie peut inciter le mourant à un bilan d'infini repentir et il est dit dans le Coran : ***“Celui qui fait un atome de bien le verra et celui qui fait un atome de mal le verra”***.

Nous recommandons fermement l'assistance d'un aumônier musulman (Imam) ou à défaut, d'un musulman informé en la matière afin de procéder aux obligations rituelles.

Arrivé aux affres de l'agonie, le musulman doit avoir bon espoir en son Seigneur qu'Il lui accorde sa miséricorde, lui épargne la souffrance, rachète ses péchés et console sa détresse. Dieu est Indulgent et Pardonneur. Sa grâce infinie s'étend à toutes choses.

Le Prophète (SAWS) dit :

*“Que l'un de vous ne meurt qu'en étant soumis à Dieu !” (Moslim).*

### **IHTIDHAR:**

Tout musulman présent à l'agonie de son frère est tenu de lui souffler la formule de la foi : ‘LA ILLAH ILLALLAH (il n'y a de Dieu qu'Allah) pour qu'il s'en souvienne et la prononce. Dès qu'on l'entend la répéter on cesse de la lui redire. S'il tient d'autres propos, alors on la lui rappelle de nouveau dans l'espoir qu'elle soit son dernier mot ici-bas, pour accéder au Paradis.

Le Prophète (SAWS) dit :

- *‘Rappeler à vos mourants, à leur dernier moment (la formule de la foi) : ‘Il n'y a de Dieu qu'Allah’.’*
- *Celui dont les dernières paroles seront : il n'y a de Dieu qu'Allah, ira au Paradis (Ahmed).*

Quand les signes de la fin se manifestent, on doit orienter le moribond vers la Kaaba (Mecque).

Quand l'agonie se prolonge, on lit auprès de l'agonisant la sourate : 36 — Ya'Sin, dont l'effet bénéfique est d'abrèger la souffrance.

Le Prophète dit : ‘Récitez Ya'Sin à l'intention de vos morts’.

***La Soura 93 (Ad-Duha) : ‘Par le jour montant, et la nuit quand elle recouvre tout ! Ton Seigneur ne t'a ni abandonné ni détesté. La vie dernière est meilleure pour toi que la vie présente. Ton Seigneur t'accordera ses faveurs et tu seras satisfait...’***

## **EN RÉSUMÉ :**

C'est à la fin de la vie que chaque être humain fait consciemment ou inconsciemment le bilan de ses actes et de sa foi. La perspective de la mort doit être replacée dans le cadre de la croyance de chacun et une exaltation du sentiment religieux peut dès lors se manifester par une demande de soutien. C'est une phase où le respect de la personne, de sa dignité doit avant tout briser l'isolement du mourant, et la prise en compte de sa détresse ne doit plus s'aggraver par l'habituelle 'Conspiration du silence' pratiquée autour de lui.

Une médecine globale et multidisciplinaire doit soulager la souffrance tant physique que morale et psychologique, ménager avec sagesse les longues phases silencieuses de réflexion du malade avec lui-même et la transcendance : beaucoup d'entre nous ont ressenti profondément que des mourants étaient déjà 'ailleurs', tout prêts à rendre leur âme à Dieu et que certains soins dès lors devenaient inutiles dans cette ataraxie où l'homme se prépare alors à affronter le passage mortel, avec calme et sérénité.

***Coran Al Imran III 27 : 'Tu fais pénétrer la Nuit dans le Jour et Tu fais pénétrer le Jour dans la Nuit ; Tu fais sortir le vivant du mort et Tu fais sortir le mort du vivant et, sans compter, tu donnes Rétribution à qui Tu veux...'***

***Coran 55-26-27 'Tout périt sauf sa face...' Soins Palliatifs et religion doivent aider le mourant à un nouveau commencement.***

Le Coran précise en divers versets le sens islamique de la mort :

### 1 — RETOUR

- Coran : 'Inna Lilahi wa eleihi raji'un'

*'Nous sommes à Dieu, c'est vers Lui que nous retournerons, la mort est un retour à Dieu.'*

### 2 — PASSAGE

- Hadith : 'La Tombe est la porte de l'Éternité'.

La mort est un passage obligé vers la vie éternelle, la vraie vie. C'est un comme l'acte de donner la vie.

### 3 — VOLONTÉ CRÉATRICE DE DIEU

Coran III-27 : *'Tu fais sortir le vivant du mort et Tu fais sortir le mort du vivant'*

### 4 — ACTE DE DIEU

Coran 40-65 : *'C'est Lui qui donne la vie, c'est Lui qui donne la Mort'*

La mort comme la vie est une décision divine. Le musulman s'y soumet, car inéluctable.



Coran 55-26 *'Tout ce qui est sur terre est voué au néant'*

Coran 3-185 : *'Toute âme goûtera la Mort'*. Mais qui s'inscrit dans une dynamique.

Coran II-28 : *'Il vous fera mourir puis il vous fera revivre et c'est à Lui que vous retournerez'*.

Le thème du retour à Dieu et même d'une Re-Création est explicité dans le Coran :

Coran 21-104 : *'Nous plierons le ciel comme un rouleau d'écriture comme nous avons commencé la première création. Nous la répéterons. C'est un engagement et une promesse'*.

Ce qui intéresse chaque musulman : le moment de sa mort, ce moment est du ressort de Dieu. C'est un Décret divin AL-AJAL

La vie du musulman consiste à s'en remettre à Dieu de chaque instant de son existence : vivre comme s'il allait vivre éternellement, mais se préparer à mourir comme s'il allait mourir demain.

Coran XVI-61 : *'Quand le terme arrive, ils ne pourront ni le retarder ni l'avancer d'une heure'*

Coran 39-42 : *'Il (Allah) décrète la mort et renvoie les autres jusqu'à un terme fixé'*.